



Valorisation : Le devenir des déchets

Sur le territoire de Brest métropole, les déchets issus des ordures ménagères et les déchets provenant du tri sélectif bénéficient d'une gestion durable et solidaire à l'échelle du Nord Finistère, qu'ils soient incinérés au centre de valorisation énergétique du Spernot, ou pris en charge par le centre de tri Triglaz. SOTRAVAL, entreprise publique locale, gère ces équipements pour le compte de 10 EPCI actionnaires du nord Finistère.

La société publique locale de valorisation des déchets SOTRAVAL, outil commun pour Brest métropole et les autres EPCI (Etablissements publics de coopération intercommunale) concernés, a en charge les missions de valorisation des ordures ménagères et des déchets issus du tri sélectif.

Les déchets triés et jetés dans les bacs et conteneurs jaunes (plastique, papier, métal) sont pris en charge par le centre de tri Triglaz, de Plouedern. Après avoir été triés par matériaux, ils sont redirigés vers des usines spécifiques chargées de leur recyclage.

Les ordures ménagères sont incinérées au Spernot, usine de valorisation énergétique des déchets (UVED), où la chaleur ainsi produite est transformée en chauffage urbain ou en électricité.



Saviez-vous que : Chaque année 200 000 tonnes de déchets sont traités, dont 130 000 tonnes d'ordures ménagères sont incinérées par l'UVED

Contact

Direction propreté, déchets

Brest métropole

☎ 02 98 33 50 50

@ proprete-dechets@brest-metropole.fr

Dernière mise à jour le : **09 juin 2020**



HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826

29238 BREST CEDEX 2

Tel. : 02 98 33 50 50

www.brest.fr

Accueil au guichet :

Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)

Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi : 8h /18h

Samedi 8h30/12h30

Hôtel de ville de Brest

2, rue Frézier - CS 63834

29238 Brest cedex 2

Tel. : 02 98 00 80 80

www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80

Lundi au Vendredi de 8h à 18h

Samedi de 8h30 à 12h30